

## Texte de Labov

## UNESCO – 1994

**N**ous sommes convaincus et nous proclamons que :

- l'éducation est un droit fondamental de chaque enfant qui doit avoir la possibilité d'acquérir et de conserver un niveau de connaissance acceptable ;
- chaque enfant a des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres ;
- les systèmes éducatifs doivent être conçus et les programmes appliqués de manière à tenir compte de cette grande diversité de caractéristiques et de besoins ;
- les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux doivent pouvoir accéder aux écoles ordinaires, qui doivent les intégrer dans un système pédagogique centré sur l'enfant, capable de répondre à ces besoins ;
- les écoles ordinaires ayant cette orientation intégratrice constituent le moyen le plus efficace de combattre les attitudes discriminatoires, en créant des communautés accueillantes, en édifiant une société intégratrice et en atteignant l'objectif de l'éducation pour tous ; en outre, elles assurent efficacement l'éducation de la majorité des enfants et accroissent le rendement et, en fin de compte, la rentabilité du système éducatif tout entier.

## Différenciation intégration / inclusion E Plaisance – A Vérillon – B Belmont

L'inclusion, C'EST :	L'inclusion, CE N'EST PAS :
<p>Bien accueillir la <b>diversité</b></p> <p>Tenir compte de <b>tous</b> les apprenants, et ne pas cibler uniquement les exclus</p> <p>S'intéresser aux <b>enfants scolarisés qui peuvent se sentir exclus</b></p> <p>Offrir un <b>accès égal</b> à l'éducation ou prendre certaines <b>dispositions à l'intention de certaines catégories d'enfants, sans les exclure</b></p>	<p>Réformer uniquement l'éducation spéciale, mais <b>réformer le système éducatif</b> tant formel que non formel</p> <p>Répondre seulement à la diversité, mais également améliorer la <b>qualité de l'éducation pour tous</b> les apprenants</p> <p>Des écoles spéciales, mais peut être un <b>soutien supplémentaire apporté aux élèves au sein du système scolaire ordinaire</b></p> <p>Répondre aux besoins des seuls enfants Handicapés / Répondre aux besoins d'un enfant au détriment d'un autre enfant</p>

<u>Approche intégrative</u>	<u>Approche inclusive</u>
<u>Accueil</u> d'enfants ayant des <b>BEP</b> (habituellement éduqués en dehors de l'école)	<u>Accueil</u> de l' <b>ensemble</b> des élèves et prise en compte de la <b>diversité de leurs besoins</b>
Centration sur les <b>caractéristiques individuelles</b> des élèves et leurs BEP	Centration sur les <b>conditions d'enseignement</b> entravant ou favorisant les apprentissages
Mesures d'aide individuelles, pour <b>aider les élèves à s'adapter</b>	Modification du <b>fonctionnement</b> et des pratiques scolaires, pour <b>s'adapter aux élèves</b>
<b>Soutien ciblé sur les élèves</b> considérés comme ayant des besoins particuliers	<b>Soutien aux enseignants</b> pour leur permettre de développer leurs compétences à répondre aux besoins des élèves
<b>Élèves à BEP = compétence des professionnels spécialisés</b>	Mobilisation de l' <b>ensemble de l'équipe</b> enseignante Les personnels spécialisés : des <b>personnes ressources</b> pour l'école

## Loi 2005 - Définition du Handicap

Constitue un handicap, au sens de la présente loi,  
toute limitation d'activité  
ou restriction de participation à la vie en société  
subie dans son environnement  
par une personne

en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions  
physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques,  
d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant

## Préconisations CNECSO 2016 Comparaisons internationales école inclusive pour les élèves en sit. De Hand

- Prévenir l'exclusion en développant une "école pour tous" sensibilisant tout enfant à la diversité et garantissant à chaque enfant un enseignement de qualité ;
- **le besoin éducatif concerne tout enfant** et pas uniquement celui qui présente une déficience ;
- **l'éducation inclusive renvoie** moins à la scolarisation d'enfants présentant une déficience qu'à **l'aptitude du système éducatif à satisfaire à la diversité des profils éducatifs de tout élève** (accessibilité) ;
- l'éducation inclusive suppose le **développement d'un environnement facilitateur** (mécanismes de soutiens, ratio, formation des enseignants, modes d'organisation pédagogique) ;
- **les aménagements et les soutiens** développés pour les enfants à besoins éducatifs particuliers **bénéficient à tout élève** et à l'ensemble du système éducatif ”

## Recommandations UNESCO école inclusive et système éducatif après Refondation de l'école (2013) (exemples)

Recommandations UNESCO vers l'école inclusive	Évolution Système éducatif
Bien accueillir la diversité Réformer le système éducatif et non seulement l'enseignement spécialisé	Loi 2013 de refondation de l'école Système curriculaire
moins d' écoles spéciales, mais peut être un soutien supplémentaire apporté aux élèves au sein du système scolaire ordinaire	« Vers » la scolarisation de tous les élèves en milieu ordinaire- ULIS - Développement d'une politique d'adaptation à tous et de prévention - Evolution des fonctions de l'enseignant spécialisé " Ressource" - complémentarité « troubles » et « BEP »
Chacun doit bénéficier d'une éducation de qualité, selon une norme de base communément acceptée	Socle commun
Programme centré sur l'enfant Tenir compte de tous les apprenants, et ne pas cibler uniquement les exclus	Programme – cycle – dispositifs personnalisés d'aides aux parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dispositifs de cycles</li> <li>• activités pédagogiques complémentaires</li> <li>• stages de remise à niveau</li> <li>• conseil école collège</li> </ul>
Implication des parents et des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Place des parents à l'école</li> <li>• Accompagnement éducatif</li> </ul>
Les élèves participent aux systèmes d'évaluation et de validation - L'apprentissage des élèves s'opère avec succès	Évaluation formative, positive – LSU - « réussite éducative »
Adaptation de l'environnement d'apprentissage / apprentissage actif : ex classes à niveaux multiples, âges multiples et aptitudes multiples	Outil : projet d'école/ d'établissement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• initier les enseignants aux techniques centrées sur l'enfant, par exemple à la manière d'interroger les élèves,</li> <li>• gestion de la classe ,</li> <li>• utiliser un langage adapté au niveau de compréhension de l'enfant</li> <li>• recherche de la participation de tous les élèves</li> <li>• modes d'enseignement adaptés aux différences de chacun / accessibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes ressources ex « pôle ressource » de circonscription</li> <li>• Nouveau réf enseignant spé "CAPPEI"</li> <li>• Ressources ex EDUSCOL</li> </ul>
<b>Équité</b> attention particulière accordée aux « groupes d'apprenants susceptibles d'être exposés à un risque de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire »	Dispositifs préventifs - enfants intellectuellement précoces - enfants de parents itinérants - enfants non francophones - enfants de parents illettrés / « lutte contre l'illettrisme » - inégalités sociales et économiques / éducation prioritaire
<b>Compensation</b> Repérage de besoins éducatifs particuliers dans un contexte déjà adapté aux diversités	existence des «équipes de suivi de scolarisation » (handicap) plutôt que directement équipe pluridisciplinaire - RASED - PPRE

## Interventions abordant la priorité à l'adaptation du contexte aux diversités

### processus d'accessibilisation pédagogique universelle

Date Formateur	Intitulé	Mots , expressions clefs	Précisions - Outils -	Communication stagiaires
05-09 P Clément	Ecole inclusive / processus	Educabilité – adaptation du contexte à tous – intégration / inclusion	Approche unesco / approche France / intégration-inclusion / loi 2005 – loi 2013 Ressources utilisées : en lien sur brochure	Onglet netboard Brochure « «école inclusive »
19-09 P Clément	De l'accessibilisation universelle aux BEP -	Accessibilisation universelle – accessibilité pédagogique – « groupes d'apprenants susceptibles d'être exposés à un risque de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire » - prévention – prévention – équité – CUA -	centration contexte / Ordre des actions accessibilisation universelle -BEP Ressources utilisées : en lien sur brochure	Onglet netboard « accessibilité universelle » - onglet « BEP » - brochure « BEP »